

Numéro de l'acte	2021-131-RPCS
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 DECEMBRE 2021

QUESTION N° 2021-131

FINANCES: DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE — APPEL A PROJET « MODERNISATION DE L'OFFRE DE SERVICES OFFERTE AUX HABITANTS EN QUARTIER PRIORITAIRE »

RAPPORTEUR:

Monsieur Benoît ROUSSEL Maire de la commune d'Arques

Le Conseil Municipal,

Le Conseil départemental est le principal acteur territorial des solidarités humaines, il s'engage quotidiennement, aux côtés des habitants pour améliorer leur cadre de vie et apporter une réponse de proximité à leurs besoins.

Lors d'une commission du 22 mars 2021, le Conseil Départemental a délibéré en faveur du renouvellement de l'appel à projet « Modernisation de l'offre de services offerte aux habitants en quartier prioritaire ».

Pour cette année 2021, le Département a souhaité accompagner plus particulièrement les communes dans la réalisation de projets favorisant les apprentissages et le bien-être des enfants dans les 203 écoles en quartiers prioritaires (QPV) ou dans un rayon de 500m.

L'enjeu étant de promouvoir des améliorations concrètes dans le quotidien des enfants aussi bien dans leur classe, que dans les salles de restauration, d'éveil ou encore des espaces récréatifs, en respectant les usages de chacun et chacune pour contribuer à une école bienveillante et inclusive.

Un établissement scolaire, à savoir l'école Albert Camus située au cœur du quartier prioritaire de notre commune, a répondu à cet appel à projets en proposant le renouvellement du Parc à trottinettes dans les espaces récréatifs. Ce projet vise à améliorer le bien-être au quotidien des enfants sur les temps scolaires et périscolaires.

Le 27 septembre dernier, le Conseil Départemental a décidé de soutenir notre projet en nous allouant une subvention d'un montant de 2021.50 €.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : ADOPTE le projet « Renouvellement du Parc à trottinettes du Groupe scolaire Albert Camus ».

ARTICLE 2: **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL:

- Votes favorables

26

- Votes défavorables

0

- Abstentions

0

Fait à ARQUES Le 03 décembre 2021

Benoît ROUSSE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 DECEMBRE 2021

Affiché le 07 décembre 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le Deux Décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le vingt six novembre 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : — Benoît ROUSSEL — Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT — Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS — Corinne BOCQUILLON — Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de présents ou représentés :

- 21 présents
- 1 absent non excusé
- 2 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER
Chloé KOCLEGA ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND
Stéphane FINARD ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU
Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Corinne REANT
Corinne BOCQUILLON ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS

Monsieur Sébastien DUCHATEAU est nommé secrétaire de séance.